

<http://www.snetap-fsu.fr/Cloture-des-Assises-de-l-EAP-60.html>



Clôture des Assises de l'EAP : 60 mesures, mais toujours pas de priorité au Service Public

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 10 décembre 2009

Date de parution : 10 décembre 2009

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après 3 mois d'un simulacre de consultation des personnels (refus de la part de la [DGER](#) d'organiser une journée banalisée dans les établissements par exemple...) c'est aujourd'hui, 10 Décembre 2009, que le Ministre de l'Agriculture a conclu les assises de l'Enseignement Agricole Public qu'il avait voulu comme un moment de « réflexion et de construction d'un nouveau projet »...

Le principe de ces assises avait été décidé en réponse à la puissante mobilisation initiée par le SNETAP-[FSU](#) au cours de l'année 2008-2009 qui avait vu les personnels mettre en ½uvre la rétention des notes 2 trimestres durant et le blocage des centres de correction d'examen en fin d'année scolaire.

Dès l'ouverture de ces assises, le SNETAP-FSU a souligné avec force combien les attentes des personnels et des usagers devaient être prises en compte (moratoire sur les suppressions de postes, les fermetures de classes...) combien il était urgent de redonner la priorité à l'Enseignement Agricole Public en le dotant d'un véritable projet ambitieux qui réponde enfin aux défis du 21^{ème} siècle (environnement, modèles de production, lutte contre l'échec scolaire, élévation du niveau de qualification...).



Déclaration du SNETAP-FSU

[Dans une intervention préalable](#), le SNETAP-FSU a voulu rappeler au Ministre que les annonces qu'il allait faire devaient être à la hauteur du désarroi des personnels qu'il a lui même reconnu, comme le reconnaissent aussi de plus en plus de parlementaires et d'élus toutes familles politiques confondues.

Le SNETAP-FSU a rappelé qu'il avait déjà pour sa part, rendu publiques le 10 Novembre dernier ses 21 propositions largement partagées depuis par les membres du Comité Permanent de Défense et de Développement de l'[EAP](#).

Dans l'intervention du Ministre, la seule réponse aux revendications des personnels a porté sur le moratoire concernant les suppressions de postes qu'il s'est engagé à pouvoir garantir pour la rentrée prochaine.



interpellation du Ministre

Il reste que, pour l'essentiel, ses annonces ne sont pas de nature à stopper le déclin de l'EAP et à redonner la confiance perdue des personnels et des usagers...

Il n'a fait, en effet, aucune annonce qui irait dans le sens d'un engagement à :

- donner ou redonner la priorité à l'EAP ;
- permettre à l'EAP d'accueillir tous les élèves qui en font la demande dans le respect de leurs choix d'orientation ;
- mettre en œuvre un plan de résorption de la précarité.

Ce n'est donc pas dans les « orientations » fixées aujourd'hui par le Ministre que l'on peut trouver la moindre volonté d'une quelconque ambition pour l'EAP !

C'est pourquoi, le SNETAP-FSU :

- appelle les personnels à se réunir avant les congés de Noël en AG pour apprécier localement l'intérêt et les conséquences des « orientations » ministérielles ;
- fera connaître à la rentrée de janvier 2010, ses propositions d'action pour mettre en œuvre, aux côtés des usagers, la mobilisation indispensable pour défendre et promouvoir l'EAP !

Paris, le 10 décembre 2009